



www.letrait.fr

GUIDE DES **ASSOCIATIONS**

2022/2023



Edito

p3

Les associations

p4

Pratique

p10

Edito



Nous avons la chance de disposer au Trait d'un tissu associatif extrêmement riche et diversifié. Culturelle, sportive, de loisirs ou solidaire, chaque association participe avec vitalité et énergie, à rendre notre ville plus attractive mais surtout plus conviviale et dynamique.

Par les manifestations et événements qu'elles organisent et par l'investissement de tous ces bénévoles qui les font vivre, les associations traitonnnes contribuent largement, aux côtés de la municipalité à animer et à rythmer l'année.

Les semaines de confinement que nous avons vécues nous ont rappelé combien cette richesse associative et événementielle est importante. Parce que les temps de rencontres et d'échanges sont nécessaires à chacun.

Vous trouverez certainement parmi la quarantaine d'associations recensées dans ce livret matière à satisfaire vos centres d'intérêt.

Et si le bénévolat vous tente, vous pourrez sans aucun doute, trouver la mission qui vous correspond.

**Continuons à faire bouger notre Ville
et à contribuer toujours plus au "vivre ensemble" !**

William GUILLARD

2^{ème} Adjoint au Maire
en charge de la Vie associative,
des Sports et des Animations

Les associations

SPORT / CULTURE / SOLIDARITE / DIVERS

Association des Anciens Combattants (ACPG-CATM)

M. Roger LARCHEVEQUE
☎ 02 35 37 93 88

Association des Jardins Ouvriers du Trait (AJOT)

M. Jean-Claude DUVAL
☎ 06 52 48 61 83
@ duvaljeanclde@free.fr

Académie de Bu Jutsu Normande

M. Patrice LECORRE
☎ 06 46 27 16 99
@ plecorr@bbox.fr

Amicale des retraités du Trait

M. Hubert LUCAS
☎ 06 24 24 14 29
@ artletrait@outlook.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers (section JSP)

M. Arnaud LOQUIN
☎ 06 25 24 18 77
@ arnaud.loquin@hotmail.fr

Amicale des Sapeurs-Pompiers (section musique)

M. Guillaume FOUCAULT
☎ 06 78 70 78 74
@ musique.sp.letrait@orange.fr

Association Solidarité Aide et Partage (ASAP)

M. Joël DUMESNIL
☎ 06 47 37 05 60
@ asapletrait@gmail.com

Aristraitchat

Mme Patricia CUELHES
☎ 09 60 03 91 74
@ aristraitchat@laposte.net

Atelier des 4 jeudis

Mme Chantal MARDOC
☎ 06 27 18 56 72
@ chantal.mardoc@wanadoo.fr

Athlétisme Club Le Trait - Duclair

M. Jean-Marie THELY
☎ 06 81 81 75 76
@ jmthely@gmail.com



Centre d'Activités Familiales

Mme Micheline BUSCH
☎ 02 35 37 25 91 - 06 27 02 57 67
@ paul-busch@hotmail.fr

Club Cyclotourisme du Trait

M. Jean-Marie GILLE
☎ 02 35 37 21 38 - 06 52 65 18 40
@ gillejm@orange.fr

Club de Danse Sportive Traiton

M. Philippe PAIN
☎ 06 03 52 13 73
@ p.pain@wanadoo.fr

Club Haltérophilie et Musculation du Trait

M. Kevin LEFEBVRE
@ chmt.letrait@gmail.com

Club Moto Passion

M. Laurent HAUDUC
☎ 06 99 03 12 38
@ laurent.hauduc@wanadoo.fr

Club Philatélique et Cartophile du Trait

Mme Roselyne LANOS
☎ 06 31 46 89 39
@ m_lanos@orange.fr

Club Photo du Trait

Mme Noëlle FIODIERE
☎ 06 51 64 18 15
@ declic.photographique76@gmail.com

Comité de Jumelage

Mme Laura HAUDUC
☎ 06 36 46 62 89
@ jumelageletrait@gmail.com

Banque Alimentaire

M. Jean-Claude VARIN
☎ 02 35 89 55 01 - 06 76 52 76 92
@ ba.secretariat@barrouen.fr

Basket Union Sportive Le Trait - Yainville

M. Denis BAVEUX
☎ 06 73 32 94 94
@ db.uslty@orange.fr





Délégation Départementale de l'Education Nationale

Mme Fabienne QUIBEL

☎ 06 81 72 52 04

@ fabienne.quibel1@gmail.com



Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A)

M. Jacques DELESTRE

☎ 02 35 37 46 94

Football Club Le Trait - Duclair (F.C.L.T.D)

Mme Magali MARICAL

☎ 06 17 70 46 44

@ magejc@live.fr

Full Contact Le Trait

Mme Florence FLEURY

☎ 06 09 69 92 41

@ fullcontactletrait@gmail.com

Futsal

M. Djamel KHELALI

☎ 06 35 66 46 41

@ djamelkhelali@gmail.com



Gardon Traiton

M. Christian LETEURTRE

☎ 02 76 28 74 77 - 06 22 45 06 02

@ christian.leteurtre@gmail.com

Gymnastique Le Trait

Mme Christelle LECOQ

☎ 07 60 13 92 53

@ gymletrait580@aol.fr

Handball Club Brotonne - Le Trait (HCBT)

M. Quentin DROS

☎ 07 82 91 85 00

@ quentin.dros@hcbrotonne-letrait.fr

Judo en Seine

M. Patrick ESCLAPEZ

☎ 07 86 70 36 23

@ p.esclapez@yahoo.fr



Le Bateau de Brotonne

M. Pascal VAUDRY

☎ 02 79 38 00 00

@ pascal.vaudry@bateaudebrotonne.fr

L'ESSOR

Mme Stéphanie LECOURTOIS

☎ 02 35 05 93 40

@ stephanie.lecourtois@asso-essor76.fr

Les Intrait'pides

Mme Sophie BOULNOIS

☎ 02 35 37 77 13

@ boulnois.sophie@orange.fr

Le Trait de crayon

Mme Sylvie ARNAUDIN

@ sylvie.arnaudin@bbox.fr

Le Trait Naval d'Hier

M. Serge LEPEME

☎ 02 35 37 06 05

@ serge.lepeme@orange.fr

Le Trait - Yainville Pongiste

M. Cédric DEVAUX

☎ 06 51 32 16 21

@ ltyp@laposte.net





MAM Grandir et sourire

Mme Ana DUBOC

☎ 06 07 18 12 30

@ mamgrandiretsourire@outlook.fr

Overlord 76

M. Nicolas CLERAUX

☎ 06 52 34 06 69

@ overlord76@free.fr



Société de Chasse

M. Jacky ANQUETIL

☎ 02 35 05 12 91 - 06 10 49 10 54

@ anquetil.jacky@orange.fr

Solidarité Traitonne

Mme Béatrice TASSERY

☎ 06 62 28 46 83

Tennis Club Yainville - Le Trait

Mme Catherine CRAMPON

☎ 06 71 05 64 04

@ tennis-yainville@orange.fr

Vitafédé 76 - Section Le Trait

Mme Isabelle DUCLOS

Mme Déborah GANTIER

☎ 02 35 33 90 90



Yoga

Mme Evelyne BODELLE

☎ 02 35 37 24 79

@ bodelle.evelyne@gmail.com

Restos du Coeur

M. Didier PICARD

☎ 07 82 39 71 98

@ ad76a.le.traite@restosducoeur.org

Rock Citadel

M. Jimmy DESHAYS

☎ 06 75 13 88 43

@ jimbo@orange.fr

PASS'SPORT (Dispositif de l'Etat)

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée de 50€ par enfant / jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023.

Tu peux en bénéficier si :

- Né(e) entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016, tu bénéficies de l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans révolus)
- Né(e) entre le 1^{er} juin 2002 et le 31 décembre 2016, tu bénéficies de l'Allocation d'Education Enfant Handicapé (6 à 20 ans)
- Né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006, tu bénéficies de l'Allocation Adulte Handicapé (16 à 30 ans)
- Tu as 28 ans ou moins et tu bénéficies d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources financée par l'État, d'une aide annuelle des CROUS ou d'une bourse délivrée par les conseils régionaux pour les formations sanitaires et sociales.

Les associations labellisées au Trait :

Boxe américaine Le Trait/ Club d'Haltérophilie et de Musculation du Trait (CHMT) / Football Club Le Trait Duclair (FC LTD) / Union Sportive Le Trait Yainville (USLTY) / Club de Gymnastique Le Trait

En savoir plus :

www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/



PASS CULTURE (Dispositif de l'Etat)

Le Pass Culture est porté par le ministère de la Culture permettant aux jeunes d'**accéder aux produits culturels dans des domaines variés.**

Tu peux en bénéficier si :

- Tu as entre 15 et 17 ans

Le pass culture te permet d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de 15 ans, que tu sois à l'école ou non. Tu bénéficieras de ce crédit cumulable chaque année et qui expira la veille de tes 18 ans : **20€ l'année de tes 15 ans, 30€ l'année de tes 16 et 17 ans.** Tu as accès à toutes les offres postées sur le Pass Culture, dans la limite du crédit à ta disposition : sorties culturelles, biens culturels et offres numériques payantes.

- Tu es en classe de 4^{ème} à la terminale

Ton collège ou ton lycée dispose d'un budget pass Culture, établi en fonction du nombre d'élèves : **25€ pour les élèves de quatrième et de troisième, 30€ pour les élèves de seconde et de CAP et 20€ pour les élèves de première et de terminale.** Ce Pass collectif te permet de bénéficier d'une offre destinée aux groupes scolaires. Il est possible pour ta classe, d'accueillir au sein de ton collège ou de ton lycée des professionnels de la culture ou des artistes, d'aller visiter des monuments, de voir des spectacles, de participer à des ateliers ou de faire d'autres types de sorties culturelles. Les professeurs réserveront l'activité sur une plateforme qui leur est dédiée, après l'avoir co-construite avec ta classe et le partenaire culturel.

- Tu as 18 ans

Le Pass Culture te permet d'avoir accès, l'année de tes 18 ans, à un **crédit de 300€** que tu peux utiliser sur l'application pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies, des sorties culturelles dans ta région, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques...)

En savoir plus :

pass.culture.fr

PASS'SPORT SANTE 76

(Dispositif du Département de Seine-Maritime)

Pass'sport santé 76 a pour objectif de favoriser la pratique sportive adaptée des personnes souffrant de maladies chroniques ou des personnes âgées sédentaires, notamment en milieu rural.

Vous souffrez de mal de dos, de diabète, d'obésité, d'hypertension ou votre médecin vous a conseillé de reprendre une activité physique après votre maladie ? Le Département favorise la pratique d'une activité physique adaptée en prenant en charge 50 % du coût de votre adhésion à une structure sportive (dans la limite de 60 €), lorsque cette pratique est prescrite par l'IRMS2 (Institut Régional de la Médecine du Sport et de la Santé), partenaire du Département.



Vous pouvez en bénéficier si :

- Vous résidez en Seine-Maritime, vous avez plus de 16 ans et avez été ciblé et repéré par l'IRMS2
- Vous avez une attestation IRMS2 en cours de validité
- Vous êtes inscrit dans une structure sportive partenaire du dispositif

En savoir plus :

[Département de la Seine-Maritime](#)
02 35 52 64 51 ou sport76@seinemaritime.fr

[Institut Régional de la Médecine du Sport et de la Santé](#)
06 33 92 70 21 ou ceciledupire@institut-medecine-sport.fr

PASS JEUNES 76

(Dispositif du Département de Seine-Maritime)

Le Pass Jeunes 76 est une aide financière accordée par le Département de la Seine-Maritime **pour favoriser et développer l'offre et la pratique sportive, culturelle et artistique des jeunes habitants de la Seine-Maritime âgés de 6 à 15 ans, dont la famille est bénéficiaire de l'ARS ou de l'AAEH.** Celle-ci permet d'alléger le montant de l'inscription annuelle de 50 % à des structures sportives et culturelles avec possibilité de cumuler les deux. Le montant de l'aide ne peut excéder 60€ pour la 1^{ère} inscription choisie et 40€ pour la seconde soit une aide maximale de 100 € par an et par enfant. La demande peut être formulée directement sur le portail du site internet du Département ou par le biais des clubs et associations.



Tu peux en bénéficier si :

- Tu résides en Seine-Maritime
- Tu es né(e) entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2014
- Tes parents ou ayants droit doivent être bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AAEH), versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou tout autre organisme habilité. La validation de la demande du Pass Jeunes 76 s'effectue qu'après présentation des attestations requises (ARS ou AAEH).
- Tu es inscrit(e) dans une structure sportive (affiliée à une fédération sportive agréée par le Ministère en charge des Sports) et/ou dans une structure culturelle référencée par le Département.

En savoir plus :

[Département de la Seine-Maritime](#)
02 35 52 64 51 ou seinemaritime.fr/passjeunes76



HANDIPASS'SPORT 76

(Dispositif du Département de Seine-Maritime)

Le Handipass'sport 76 est une aide financière accordée par le Département **pour favoriser et développer la pratique sportive des habitants de la Seine-Maritime en situation de handicap âgés de plus de 16 ans.** Celle-ci permet d'alléger le coût de l'inscription annuelle avec une prise en charge à 50 % pour un montant maximum de 60 €.

Vous pouvez en bénéficier si vous remplissez ces trois conditions :

- Vous résidez en Seine-Maritime
- Vous êtes né(e) avant le 16 septembre 2004
- Vous détenez une licence dans une association sportive ayant son siège social en Seine-Maritime et affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des sports. La carte d'invalidité ou un justificatif d'une aide spécifique allouée (allocation d'éducation pour l'enfant handicapé, allocation pour l'adulte handicapé, pension d'invalidité...) est requise pour toute validation de demande.

En savoir plus :

[Département de la Seine-Maritime](#)

02 35 52 64 51 ou handipass-sport76@seinemaritime.fr

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Être bénévole, c'est s'engager pour les autres, pour faire vivre son quartier, participer à des animations et rencontrer de nouvelles personnes. Vous aimeriez vous sentir utile, donner du sens à votre quotidien, partager vos compétences ?

Qu'elles soient traitées ou non, de nombreuses associations ont besoin de vous pour vivre. Que ce soit pour animer des actions, proposer une aide logistique, distribuer des denrées, faire de l'accueil, les possibilités sont grandes.

Vous pensez ne pas avoir assez de temps à consacrer à une action bénévole ? Votre engagement peut être ponctuel ou régulier. Pour cela, rapprochez-vous de l'une des associations qui vous intéresse et échangez avec leurs membres afin qu'ils vous orientent.

L'association France Bénévolat propose également un moteur de recherche en ligne afin de trouver la mission qui vous convient :

www.francebenevolat.org/benevoles/devenir-benevole-un-geste-simple

Vous pouvez également prendre contact avec le Service Vie associative pour faire le lien avec les associations locales.

MONTEZ VOTRE PROPRE ASSOCIATION !

Et pourquoi pas vous ? Vous avez une idée dans le domaine du sport, de la culture, de la solidarité... ? Lancez-vous, nous vous accompagnons !

Pour commencer, il vous faut être deux au minimum et avoir un projet commun.

Pour monter son association dans les règles, il faut d'abord choisir un siège social, rédiger les statuts de l'association, désigner les membres responsables puis déclarer celle-ci en préfecture. La publication au Journal Officiel des Associations est l'étape finale à la création de l'association.

Vous souhaitez franchir le cap ? Le Service associatif situé au Centre social La Zertelle peut vous accompagner dans vos démarches. C'est également auprès de ce service que vous pourrez louer une salle, emprunter du matériel et obtenir une foule de conseils et d'informations pour développer ce beau projet.

En savoir plus :

[Service Vie Associative, Centre social La Zertelle](#)

02 35 37 56 28, rue Victor Hugo

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE fait partie du Centre social La Zertelle. Il soutient les projets associatifs et aide à leur gestion administrative. Il accompagne également la formation des éducateurs sportifs. Il apporte de l'aide à la création d'événements locaux tout en promouvant le bénévolat.

Enfin, il informe les habitants sur l'offre associative traitonne en organisant des événements dédiés et en proposant cet annuaire des associations.

CONTACT

VIE ASSOCIATIVE

☎ 02 35 05 93 76 @ administration.citoyennete@letrait.fr

GUICHET UNIQUE

☎ 02 35 05 93 70 @ guichet.unique@letrait.fr

